



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Logement social à La Réunion - Surcoûts liés à la crise

Question écrite n° 36854

Texte de la question

Mme Nadia Ramassamy alerte M. le ministre des outre-mer sur la situation du secteur du logement social à La Réunion. Depuis maintenant plus d'un mois, le coût des matières premières, et notamment des aciers mais aussi du cuivre ou du béton, a fortement augmenté. Cette hausse des prix se répercute directement sur le prix de construction des logements sociaux à La Réunion, dans un contexte déjà tendu pour le secteur du BTP réunionnais. Les surcoûts liés à la crise sont particulièrement nombreux et ne pourront pas tous être assumés par les entreprises ultramarines constituées principalement de TPE et de PME. De même, les bailleurs sociaux ne pourront prendre en charge ces surcoûts sans provoquer une forte hausse des loyers pour les locataires. Aussi, elle lui demande quelles mesures spécifiques le Gouvernement compte mettre en place afin d'éviter que la hausse du cours des matières premières impacte de manière trop importante le secteur du logement social à La Réunion.

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Ramassamy](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36854

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 7 juin 2021

Question publiée au JO le : [2 mars 2021](#), page 1821

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)